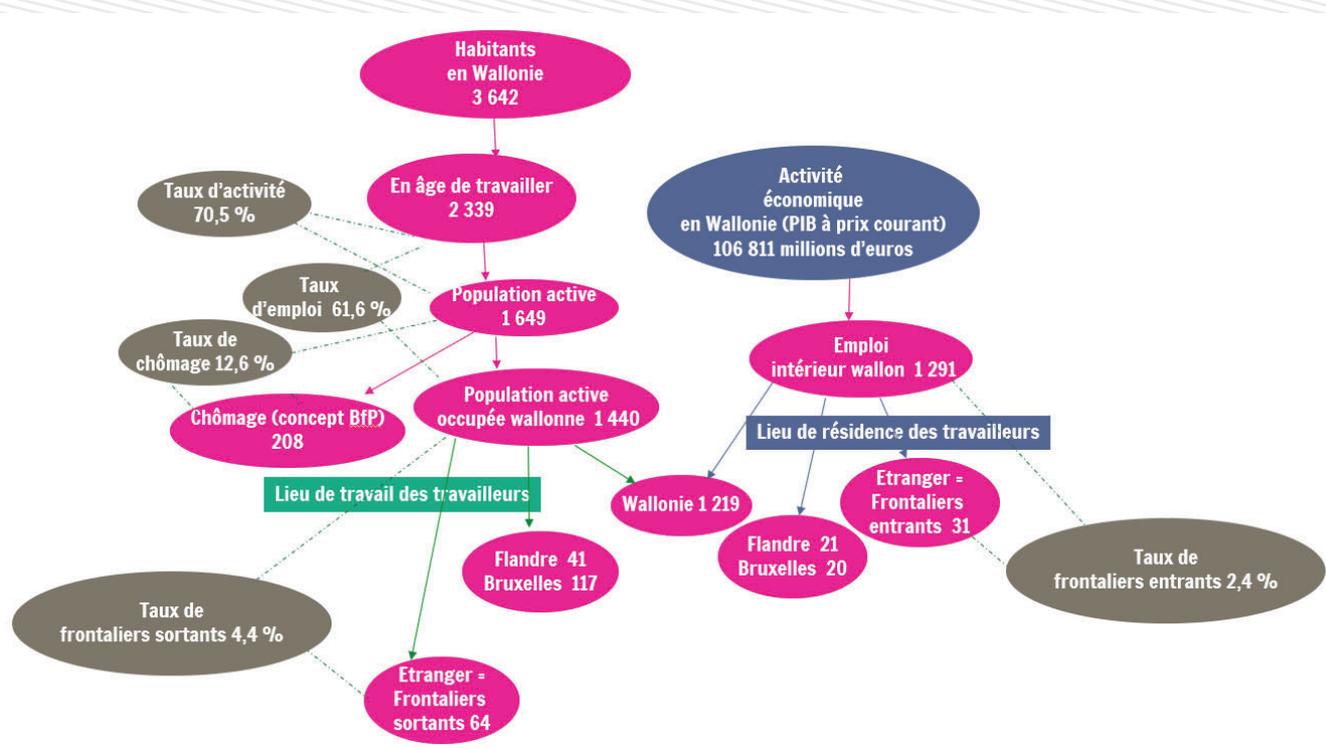


Relation entre population active occupée et emploi intérieur

1 219 000 pers.

C'est le nombre de personnes qui à la fois travaillent et résident en Wallonie. 72 000 personnes travaillent en Wallonie mais n'y résident pas et 221 000 résidents wallons travaillent en dehors de la Wallonie

Marché du travail en 2019 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg - juillet 2019

D'après les estimations établies en juillet 2019 sur la base du modèle HERMREG, la Wallonie aura généré en 2019 un PIB de 106 811 millions d'euros et 1,291 million d'emplois (emploi intérieur). Ces emplois sont occupés par 1,219 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 21 000 travailleurs résidant en Flandre, 20 000 à Bruxelles et 31 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,4 % de l'emploi intérieur en 2019 et plus généralement un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,5 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,649 million de wallons faisant partie de la population active, 1,219 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (41 000), à Bruxelles (117 000) ou à l'étranger (64 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (208 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan (voir « Pertinence et limites »).

De manière semblable au taux d'entrant, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,4 % de la population active occupée en 2019 et un taux de sortants, comprenant également les wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,4 % de la population active occupée en 2019.

Relation entre population active occupée et emploi intérieur

Définitions et sources

Ce schéma permet de mettre en regard trois angles d'approche du marché du travail wallon.

Le premier angle, le lieu de résidence des travailleurs, permet d'apprécier le comportement de la population wallonne face au marché du travail. C'est sous cet angle que sont calculés les principaux indicateurs de base du marché du travail : taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage.

Le deuxième angle, le lieu de travail, relie directement l'emploi à l'activité économique.

Le troisième angle concerne les flux de travailleurs entre la Wallonie et les autres régions ou pays. Il permet de relier le premier et le deuxième angle d'approche.

Ces données ont été estimées sur la base du modèle HERMREG (BFP, IBSA, IWEPS, SVR). Ce modèle macroéconomique multirégional et multisectoriel est adossé au modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. D'une architecture initialement «top down» (laissant la primauté au modèle national dont il ventile les résultats entre régions), le modèle HERMREG est développé en phases successives afin d'aboutir à une architecture « bottom-up ».

Les données utilisées pour l'estimation du modèle proviennent principalement des comptabilités nationale et régionale établies par l'ICN, mais aussi de l'Enquête sur les Forces de Travail (réalisée par Statbel), de l'ONSS et de l'ONEM.

Pertinence et limites

Il s'agit d'une projection compatible avec les données de la comptabilité régionale.

La définition du chômage est spécifique au modèle. En effet, le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan, c'est-à-dire en additionnant le nombre de DEI (demandeurs d'emploi inoccupés inscrits) et le nombre de chômeurs âgés non-demandeurs d'emploi.

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/indicateur-statistique/relation-entre-population-active-occupee-emploi-interieur/>
Ces données sont disponibles dans le rapport « Perspectives économiques régionales 2019-2024 » disponible sur le site de l'IWEPS

<http://www.iweps.be/publications/perspectives-economiques-regionales-2019-2024/>
Sur cette page, sont disponibles le rapport complet, l'annexe statistique relative aux trois régions, ainsi qu'une synthèse sous forme de communiqué de presse.

Personnes de contact : [Didier Henry \(dhe@iweps.be\)](mailto:dhe@iweps.be) et [Valérie Vander Stricht \(vva@iweps.be\)](mailto:vva@iweps.be)
Prochaine mise à jour : juillet 2020